

RÉSEAU NATIONAL
« JEUNES EN ERRANCE-JEUNES DE LA RUE »

RENCONTRES NATIONALES DU RÉSEAU
NANCY
6-7-8 décembre 2023

Rencontres réalisées avec l'aide du Ministère des Solidarités et de la Santé
Direction Générale de la Cohésion Sociale

En partenariat à Nancy avec l'IRTS de Lorraine
et l'Association Accueil et Réinsertion Sociale

Réseau « Jeunes en errance-Jeunes de la rue »
c/o CEMÉA. 24, rue Marc Seguin. 75018 Paris

SOMMAIRE

Informations sur ces rencontres	p. 3
Conférences	
<i>Le monde de la rue. Structuration sociale et enjeux identitaires de la survie</i>	
Thibaut Besozzi	p. 4
<i>La prévention en action : réduire l'itinérance chez les jeunes.</i>	
<i>Etat des lieux au Canada et au Québec</i>	
Cécile Arbaud	p. 14
<i>Photo et Errance</i>	
Amandine Turri-Hoelken	p. 14
Ateliers	
La pair-aidance	p. 15
Aller-vers et non-recours	p. 16
Autres chemins de l'insertion	p. 17
L'accueil des mineurs	p. 19
Partenariats de terrain	p. 19
Identités de genre. LGBTQI+	p. 19
Les publics en accueil de jour	p. 19
TAPAJ	p. 21
Santé. Réduction des risques	p. 22
Prévention spécialisée. Horaires décalés, projets collectifs	p. 22
Logement-Hébergement	p. 23
Typologies. Désignations	p. 23
Conclusion	
Comment porter la parole des jeunes ?	p. 25

INFORMATIONS SUR CES RENCONTRES

Un réseau, des rencontres annuelles

Le réseau national « *Jeunes en errance* » est né des actions expérimentales d'accueils conduites dans les festivals par les CEMÉA auprès des jeunes en errance à partir de 1991.

Il a été officialisé et structuré en 1997 grâce à l'intérêt qu'y a apporté Xavier Emmanuelli, Secrétaire d'État à l'action humanitaire d'urgence, et avec la reconnaissance et le soutien financier apporté depuis par les ministères en charge de l'action sociale.

Les CEMEA organisent annuellement une rencontre nationale ouverte à toutes les équipes au travail avec des jeunes en rupture sociale. Ces rencontres sont organisées de façon itinérante dans des villes, ou des sites, où interviennent des équipes engagées dans le réseau national.

Leur organisation est financée par la Direction Générale de la Cohésion Sociale dans le cadre de conventions successives pour l'animation du réseau passées avec les CEMÉA.

Ces rencontres nationales qui, existent de fait depuis 1995, alors centrées sur les bilans des interventions festivières expérimentales, existent depuis 1998 de façon structurée, formalisée, ouverte, articulée avec les préoccupations professionnelles des équipes engagées dans le réseau.

Leurs comptes rendus sont tous disponibles sur jeunes-en-errance.cemea.asso.fr

Les rencontres 2023

Les rencontres 2023 ont réuni 85 participants représentant 40 équipes du réseau (professionnels, bénévoles, usagers, étudiants et stagiaires). 12 équipes absentes se sont excusées.

Quatre formes de travail et d'échange ont été mises en œuvre :

- Un « *forum des pratiques* », où les équipes ont présenté en parallèle ce qu'elles font, et qui elles sont.
- Trois conférences :
 - Thibaut Besozzi. Sociologue, Université de Bourgogne et CCAS Nancy, « *Le monde de la rue* ».
 - Cécile Arbaud. Directrice générale de l'association canadienne « Dans la rue », *La prévention en action : réduire l'itinérance chez les jeunes. Etat des lieux au Canada et au Québec*.
 - Amandine Turri Hoelken, photographe et ethnologue, *Les jeunes en errance : la photo au service de la recherche et de la parole des jeunes*.
- Un apport-débat par l'équipe du Forum-Bruxelles contre les inégalités » : *Démarches collectives et participatives pour promouvoir, soutenir et diffuser la parole des jeunes*.
- Douze ateliers différents et complémentaires : TAPAJ, Partenariats de terrain, Mineurs, Pair-aidance, Publics en accueils de jour, Santé-rue et accueil mineurs en CAARUD, Aller-vers et non-recours, Projets collectifs et horaires en prévention spécialisée, Logement-Hébergement-Village d'insertion, L'insertion pas que socio-économique, Prise compte et réalités des genres-LGBTQ+, Typologies et désignations.

Le pilotage des travaux a été porté par Lucie Ausbourger, François Chobeaux, Patrick Chorowicz, Caroline Petit, Vanessa Schneider, Frédérique Stevenin.

LE MONDE DE LA RUE (A NANCY)

STRUCTURATION SOCIALE ET ENJEUX IDENTITAIRES DE LA SURVIE

Thibaut Besozzi. Sociologue. Université de Bourgogne

Je vais vous présenter le regard que je porte sur ces questions en tant que sociologue.

Pour tenter de relever ce défi, je voudrais d'abord revenir sur les recherches que je mène depuis plus de six ans maintenant, à Nancy, sur le sans-abrisme et le secteur de l'urgence sociale. Dans le temps d'échange qui suivra, on pourra peut-être faire le lien entre des résultats de recherche qui apportent une connaissance conceptuelle du sans-abrisme et des préconisations opérationnelles qui en découlent, puisque mes travaux constituent des recherches-actions destinées à infléchir les modalités d'intervention sociale. Cela dit, le cœur de mon propos va porter sur l'expérience du sans-abrisme en tant que telle, notamment dans ce qu'elle peut avoir de collectif et de socialement structuré, mais aussi sur les tensions identitaires qu'elle génère pour ceux qui connaissent « la galère » (comme ils disent), en faisant l'épreuve de la survie.

Après avoir rapidement brossé l'historique et les objectifs des différentes recherches-actions dont j'ai eu la charge, je présenterai brièvement la méthodologie que j'ai mis en place, car celle-ci conditionne largement les analyses que j'ai pu faire du « monde de la rue ». Nous nous arrêterons ensuite plus longuement sur les principaux résultats qui se dégagent de ces recherches : je m'appuierai sur le récit de scènes vécues avec Jeff, Chloé ou encore Titi, pour illustrer la manière dont l'expérience du sans-abrisme s'inscrit en réalité dans un monde social qui possède ses structures et ses formes d'organisation, tant sur le plan spatial et temporel, que sur le plan interactionnel et relationnel, ou encore sur le plan moral et identitaire. Nous verrons que le « monde de la rue » – par les dynamiques de socialisation qu'il impulse – peut fonctionner simultanément comme un « cocon protecteur » et comme une « cage enfermante », particulièrement pour les « jeunes en errance » et autres « zonards » qui s'y inscrivent et y reconstruisent leur identité en incorporant la marginalité.

Pour être honnête, je dois vous dire que je présente ici la colonne vertébrale d'un ouvrage que je suis en train de finaliser et qui entend montrer *pourquoi et comment les sans-abri restent dans la rue*. Ou autrement dit, comment le monde de la rue se reproduit malgré le *turn-over* d'une grande partie de ses membres ? C'est-à-dire que je m'intéresse prioritairement aux personnes qui passent plusieurs années dans la rue ou qui s'y retrouvent régulièrement, au fil de leur trajectoire biographique et institutionnelle.

Il faut savoir que, si les sans-abri au sens propre représentent entre 10% et 15% des « sans-domicile » (très majoritairement hébergés dans le parc d'hébergement social), les sans-abri chroniques ou durables correspondent à une frange encore plus minime parmi les sans-domicile (ce sont aussi ceux qu'on appelle les « grands marginaux » ou les « grands exclus »). Mais cette frange des sans-domicile, bien que minoritaire, est non seulement la plus préoccupante tant sur le plan social, que sanitaire ou sécuritaire, mais c'est aussi celle qui permet le mieux de mettre en évidence les limites de l'offre d'assistance institutionnelle, au niveau des dispositifs d'urgence sociale et d'hébergement.

Autrement dit, j'évacue ici deux questions classiquement posées à propos des sans-domicile et des sans-abri : comment ils en sont arrivés là (au regard de leur origine sociale et de leur parcours biographique) ? Et comment ils font pour « s'en sortir », entre démarches individuelles et aide institutionnelle ? Tout en m'appuyant sur de nombreux travaux ayant déjà documenté ces questions (je pense notamment aux recherches de Pascale

Pichon, de Julien Damon ou encore de Corinne Lanzarini), je prends en réalité le contre-pied de ces questionnements qui ne permettent que partiellement de comprendre ce qui se joue dans les rapports sociaux internes au monde de la rue et inhérents à l'expérience de la survie.

En outre, pour comprendre comment certains sans-abri restent dans la rue et comment le monde de la rue se reproduit, il s'agit de se départir de deux interprétations ordinaires, issues du sens commun : d'une part, ne pas se contenter d'une critique sociale (politique et socio-économique) qui défend « qu'on ne ferait rien pour les SDF », que l'État et les associations seraient défaillants et que le contexte socio-économique suffirait à expliquer la chronicité du sans-abrisme. C'est évidemment faux, compte tenu de ce qui est mis en place par les travailleurs sociaux et des budgets étatiques débloqués au nom de la « cohésion sociale » (on parle de 2,8 Milliards d'euros pour l'année 2022). D'autre part, ne pas se contenter non plus d'une critique individuelle, moralisante et normative, qui renverrait la responsabilité de leur soi-disant « échec » aux personnes concernées, sous l'égide d'une paresse supposée, d'une mauvaise volonté d'insertion ou de tendances à l'autodestruction (par l'alcool et les drogues notamment). Là encore, il me semble que c'est en étudiant la réalité du point de vue des acteurs et de leurs contextes de vie qu'on peut comprendre leurs logiques d'action, les « choix contraints » qu'ils opèrent et les enjeux identitaires qui sous-tendent leur expérience du sans-abrisme. C'est précisément à ce niveau que j'entends apporter des éléments de compréhension du sans-abrisme chronique. En somme, je fais l'hypothèse que les sans-abri s'inscrivent dans un *monde social* tout en contribuant à le faire exister et à le reproduire. Un monde social qui façonne l'expérience *collective* du sans-abrisme, qui produit des dynamiques de socialisation centrifuges et centripètes, et qui offre des supports minimaux pour survivre dans l'espace et dans le temps, à travers les relations sociales qui s'y jouent, les solidarités et la conflictualité qui s'y observent et l'économie morale qui sous-tend la stratification du monde de la rue. Ces supports, repères, habitudes ou ressources restent certes précaires et changeant, mais ils n'en sont pas moins nécessaires, si ce n'est vitaux !, pour la reconfiguration de l'existence sans logement à soi. Si bien qu'il peut devenir difficile, voire insurmontable, de s'en départir, d'où « l'enfermement » dans le monde de la rue qu'ils peuvent produire. Autrement dit, les logiques mêmes de la survie tendraient à « bloquer » les sans-abri dans le monde de la rue, du moins, pour celles et ceux qui s'y sont intégré(e)s.

Quelques mots tout d'abord, pour préciser d'où je parle, d'où je pars et quelles sont les recherches que j'ai menées depuis plusieurs années

En 2016, j'ai été approché par l'association nancéenne Accueil et Réinsertion Sociale pour effectuer un diagnostic de la situation locale de « l'errance urbaine » à Nancy. L'objectif était d'analyser les évolutions des publics qui fréquentent les dispositifs d'urgence sociale (Accueil de jour, SAMU Social, 115 et centres d'hébergement d'urgence), en partant des constats spontanés des travailleurs sociaux, qui faisaient état de difficultés rencontrées pour accompagner des publics qui seraient *a priori* de plus en plus jeunes, de plus en plus féminins et de plus en plus en proie à des pratiques de polytoxicomanie et à des troubles comportementaux. On est loin de l'ancienne figure des « clochards » finement analysée dans les années 1990 par Patrick Declerck. Comme je le disais, c'est sur la question de l'urgence sociale chronique et durable que s'est progressivement focalisée l'étude : sachant que cela correspond à un peu moins de 20% des usagers de l'accueil de jour à Nancy : ce sont des personnes qui reviennent dans les services d'urgence pendant plusieurs années, sous la forme d'une « urgence qui se répète » et d'un « temporaire qui dure », d'après les expressions d'Edouard Gardella. En somme, il s'agissait de réfléchir aux différentes logiques de recours et de non-recours aux services sociaux d'urgence, tout en cherchant à adapter les dispositifs à ces publics dont on peut dire qu'ils sont « récalcitrant » face à l'offre traditionnelle d'assistance. C'est ainsi qu'entre 2017 et 2019, avec l'Université

de Lorraine, une première recherche s'est montée à partir d'une *immersion ethnographique* dans le monde de la rue. Il s'agissait en fait d'étudier « l'envers du décor », « les coulisses » de la vie sans abri au quotidien, et d'accéder progressivement aux sphères d'intimité qui favoriseraient une parole plus libre et l'expression de comportements cachés ou inavoués devant les travailleurs sociaux. Dit autrement encore, il s'agissait d'accéder au « texte caché » des gens de la rue, selon l'heureuse expression de James Scott, pour rendre compte de leur manière de survivre dans la rue et de leur rapport, critique (disons-le), à l'assistance institutionnelle.

Méthodologiquement, l'enjeu était de pouvoir se familiariser avec les personnes rencontrées, de participer à leurs activités et ainsi d'accéder quelque peu à leur vie privée, à leur intimité, mais surtout à leur réflexivité, à leur subjectivité, dans l'optique de saisir « ce qui fait sens » pour ces personnes, comment elles se construisent identitairement, comment elles perçoivent leur avenir, ou encore ce qu'elles pensent d'elles-mêmes et des dispositifs d'urgence sociale en place. Compte tenu de ces objectifs de recherche et de la sensibilité du public, l'immersion ethnographique s'avérait indispensable pour saisir les logiques d'action collectives et les dynamiques identitaires de mes « informateurs » en croisant les observations pratiques en situation et les propos recueillis (en discussion ou en entretien), ou autrement dit, en croisant le « dire » et le « faire », à partir des relations personnelles que j'ai développées avec eux.

Plus concrètement, entre septembre 2017 et avril 2018, en me présentant comme « écrivain » (puis, progressivement, comme sociologue), j'ai passé près de 8 mois en immersion intensive dans le « monde de la rue », en partant de la rue et des gens qui s'y trouvaient (et non en partant des structures et des professionnels). Je ne voulais évidemment pas être assimilé aux travailleurs sociaux, ce que je suis ne pas d'ailleurs, d'autant que j'étais assez peu en lien avec eux au départ. Cela représente plusieurs centaines d'heures passées dans la rue et ses extensions. Au bout de quelques mois, j'étais en mesure de faire des entretiens approfondis avec une trentaine de personnes, tandis que j'en avais rencontré près de 200, et suivis de près une cinquantaine. J'ai ainsi fréquenté et utilisé des places publiques, le hall de la gare, des parkings souterrains, des squats, des foyers d'hébergement, des lieux d'accueil et de distribution de repas ou encore des centres de réductions des risques liés aux addictions (CAARUD), tout cela en faisant la manche et en participant aux activités ordinaires des gens de la rue, de jour comme de nuit (du moins, aux activités légales).

A ce stade, mon regard s'était principalement porté sur les gens de la rue et il convenait, à la suite de ce premier travail, d'appréhender d'autres dimensions de l'expérience du sans-abrisme, notamment en intégrant l'analyse des dispositifs sociaux, celle des pratiques et du discours des travailleurs sociaux.

C'est ce que j'ai pu faire à partir de 2020, quand s'est lancée une deuxième recherche au sein de laquelle je m'intéressais désormais aux formes que prennent les relations d'aide et de soin entre professionnels et personnes sans-domicile. Il ne s'agissait donc plus de s'immerger dans le monde de la rue, mais plutôt dans celui de l'action sociale et médico-sociale. C'est ainsi qu'en 2021, j'ai passé 3 mois au sein des LAM et LHSS¹ portés par l'association ARS ; avant de m'intéresser en 2022, toujours de manière ethnographique, à l'Accueil de jour (pendant 1 mois) puis au « Village d'insertion » qui venait d'être monté à la suite de la première étude (durant 3 mois). J'observais alors les multiples modalités interactionnelles qui façonnent la relation d'aide et de soin, tout en intégrant la thématique du corps et de la santé des sans-abri, celle du sens que les professionnels (travailleurs sociaux, médicaux et paramédicaux) accordent à leur métier, et celle de leur « posture professionnelle » et de ses effets, selon l'expression consacrée.

Plus récemment encore, entre juin et août 2023, dans le cadre de mes missions actuelles au CCAS de Nancy, je suis allé quotidiennement rendre visite aux groupes marginalisés qui occupent l'espace public aux abords de

¹ Lits d'accueil médicalisés. Lits halte soins santé

la gare de Nancy. J'ai pu compléter mon approche du monde de la rue en fréquentant ici des personnes qui ne sont pas forcément sans-abri actuellement, mais l'ont été ou le seront peut-être à nouveau à l'avenir, et qui témoignent de pratiques déviantes comme l'alcoolisation, l'usage de drogue et les petits trafics sur la voie publique ; à la charnière entre la toxicomanie et la délinquance donc, avec des gens qui se définissent plutôt comme des « gars de la rue » ou des « meufs de la rue », plutôt que comme des gens « à la rue ». Toujours est-il que ces groupes occupent une place particulière dans le monde de la rue, puisqu'ils représentent une ressource (à la fois relationnelle et matérielle) pour les sans-abri les plus enracinés dans la survie. Là encore, j'interroge également les modalités d'intervention sociale et sécuritaire qui s'appliquent à ces groupes de personnes précaires.

Voici le cheminement de mes recherches, qui opèrent en fait un déplacement de la compréhension de l'expérience de la survie – du côté et du point de vue des sans-abri – vers l'expérience de l'accompagnement sanitaire et social – du côté et du point de vue des professionnels –, ou plus précisément, à la charnière entre le monde de la rue et les mondes professionnels, dans leur rencontre, chacun faisant état de logiques d'actions différentes qu'il s'agit justement de concilier dans l'action sociale et médico-sociale. C'est là que la question du « *comment on aide ?* » (avec quel type de professionnel, quelle posture, quelles modalités d'interaction et d'accompagnement, etc.) vient supplanter celle du « *quoi offrir ?* » (en terme de services, de types d'hébergement ou d'activités par exemple), cette question du à laquelle se réduisent souvent les réflexions des opérateurs du secteur de l'urgence-hébergement à l'échelle de leur direction du moins.

Je vais m'arrêter sur les résultats de ces enquêtes en m'appuyant sur des exemples concrets :

Étudier le monde de la rue par en bas, de l'intérieur et à partir de l'approche pragmatiste en sociologie, cela permet d'en faire ressortir les formes de structuration. C'est-à-dire qu'en pratique et à travers leurs discours, les sans-abri enracinés dans la ville témoignent d'une certaine organisation spatiale et temporelle, interactionnelle et relationnelle, mais aussi morale et identitaire, qui leur permet de survivre, tout en engendrant des dynamiques de socialisation qui tendent à « enfermer » certaines personnes dans ce monde social.

Les formes d'organisation que je vais aborder dépendent étroitement de la manière dont les gens survivent dans le monde de la rue : entre invisibilisation de leur condition / intégration dans les rapports collectifs du monde de la rue / clochardisation à la marge de ces rapports collectifs. C'est que le nombre de SDF (et le sans-abrisme plus précisément) s'est non seulement extrêmement développé durant ces 20 dernières années (passant de 86 000 sans-domicile en 2001, à 143 000 en 2012, et désormais environ 300 000 au début des années 2020, selon les enquêtes spécifiques de l'INSEE et de l'INED), mais aussi que le phénomène s'est parallèlement extrêmement diversifié, si bien qu'on retrouve désormais une multiplicité de « profil sociologiques » faisant l'expérience de la survie : aux « clochards » et autres « déclassés » qui ont subitement perdu leur travail, leur conjoint(e) et leur logement, viennent désormais s'ajouter d'autres publics rencontrant diverses problématiques au fil de leur parcours de marginalisation. Certains présentent des problématiques psychiatriques et ne sont plus pris en charge par les hôpitaux spécialisés (pour des raisons structurelles qu'on pourrait questionner). D'autres, pour le même type de raisons structurelles, sortent de prison sans solution d'hébergement durable. D'autres encore, plus jeunes, sont issus des foyers de l'ASE, fuient ou sont délaissés à leur majorité. La déstructuration familiale conduit également de jeunes adultes à fuir ou être chassés du foyer familial (souvent recomposé ou monoparental, souvent problématique à plus d'un titre). D'autres enfin, aguerris à la débrouille et à la survie, se revendiquent *Zonards* ou *Routards* : ils expérimentent l'aventure, la fête, la liberté et les pratiques contre-culturelles. Je vous invite au passage à regarder les travaux de Tristana Pimor qui sont particulièrement intéressants à leur sujet. C'est notamment parmi les « Zonards » qu'on retrouve le

plus de poly-consommation. On peut aussi ajouter les publics qui viennent de pays étrangers, qu'ils soient ressortissants de l'espace Schengen ou qu'ils relèvent de la demande d'asile (en cours ou refusée), ce qui constitue trois réalités juridiques très différentes et déterminantes dans les modalités de prise en charges institutionnelles.

Bref, il y a conjointement augmentation et diversification des personnes qui font l'expérience du sans-abrisme. Mais malgré cela, on peut tout de même identifier des formes de structuration du monde de la rue et de l'épreuve de la survie.

D'abord, sur le plan spatio-temporel, les sans-abri font état de formes d'ancrage dans l'espace et dans le temps, contre les idées « d'errance » qu'on pourrait avoir de prime abord. Je lutte d'ailleurs contre le terme « d'errance », qui ne rend pas justice à la réalité, tant il évoque à la fois les déplacements sans motif et une forme d'errance mentale qu'on a tendance, selon moi, à surestimer. C'est que des micro-territoires se conquièrent individuellement et collectivement, des lieux de rassemblement se stabilisent ; et des routines de survie se mettent en place, notamment au regard de ce que Pascale Pichon nomme le « circuit d'assistance » : les déplacements et temps d'attente relatifs à l'usage des services sociaux en fonction de leurs horaires d'ouverture et de fermeture.

Ainsi, à Nancy le monde de la rue est ancré dans un périmètre dont le centre-ville constitue le cœur (« la Zone »), tandis que les périphéries s'étalent jusqu'aux villes limitrophes. J'ai eu l'occasion de faire une visite guidée de la zone avec Lilou, en octobre 2017. Lilou, je l'ai rencontré dans l'un des deux CAARUD de la ville : à 31 ans, elle avait connu les squats et la rue « à la dure » (comme ils disent), et vivait désormais en camion aménagé avec son copain sur un parking de Nancy. En faisant le tour de la ville avec elle pendant 2 heures, j'ai compris à quel point des espaces, des lieux et des institutions font partie intégrante du monde de la rue et le structurent, tant au présent qu'à travers le passé, puisqu'elle me racontait nombre d'anecdotes sur « la zone d'il y a 10 ans ».

Dans ce périmètre global, on retrouve des « hauts-lieux » de la zone : des espaces appropriés (si ce n'est territorialisés) de rencontres, de sociabilité, d'attente et de consommation, qui se situent généralement aux abords de la gare, devant des supermarchés et dans des espaces publics proches des services d'assistance. Les sans-abri s'y retrouvent au quotidien dans le cadre de leur routine de survie, chacun ayant ses lieux et groupes d'ancrage préférentiels. C'est ce que j'ai pu observer en traînant autour de la gare avec le groupe de Joey – un zonard de 45 ans ancré dans la rue depuis de nombreuses années –, ou encore avec Fonf et Noins (ce sont des noms d'emprunt), aux abords d'un hypermarché : ce sont des individus et des groupes qui s'évitent mais qui se connaissent. Les personnes les plus expérimentées savent en général où se trouvent leurs semblables, quel groupe éviter et avec qui ils peuvent s'entendre. Mais l'organisation du quotidien concerne aussi les « nouveaux » : c'est ce que suggérait Chris, un gars de 27 ans fraîchement arrivé du Sud de la France, alors que nous sortions de l'accueil de jour ensemble et que je lui demandais où est-ce qu'il allait : « *Bah on va à la gare, tu veux qu'on aille où ? On attend jusque 19h et on ira manger à la Gamelle !* » Pour les sans-abri, il existe ainsi des lieux d'ancrages et des circuits préférentiels, cadrés dans l'espace et dans le temps, par défaut, qui tendent à structurer leur quotidien malgré la précarité et les aléas de la survie.

Dans le périmètre du monde de la rue, on retrouve aussi les lieux institués de l'assistance : accueil de jour, CAARUD, services de distribution alimentaire et centres d'hébergement, qui organisent le monde de la rue par leur emplacement et leurs horaires de fonctionnement, quand ils ne sont pas vecteurs de rencontres, de solidarité et de conflictualité sur le plan relationnel. Les gens de la rue aguerris à la survie connaissent effectivement ces services et savent en bénéficier en fonction de leurs préférences, c'est-à-dire en fonction de leurs besoins immédiats et du coût (symbolique, identitaire, temporel...) qu'induit ce recours aux services

sociaux. Si bien que différents types d'usage des services sociaux se donnent à voir : entre dépendance maximale et mise à distance intégrale (le « non-recours », en passant par les formes d'usage ponctuelles ou instrumentales). Désormais, je distingue par exemple deux formes de non-recours aux services d'urgence : un non-recours par distinction sociale qui concerne les personnes (plutôt récemment arrivées dans le monde de la rue) qui refusent de se mélanger à ceux qu'elles considèrent comme pire qu'elles, de peur d'y être assimilées, et un non-recours par abandon qui concerne les personnes (plutôt anciennement ancrées dans le monde de la rue) qui ont fait l'expérience de ces services par le passé, et se résignent désormais à se débrouiller sans cela, dans la mesure où elles n'envisagent plus la réinsertion.

Enfin, le périmètre du monde de la rue est aussi celui où se reconstituent des « micro-territoires du chez-soi bricolé », en dehors des centres d'hébergement, où les sans-abri récréent du « chez-soi » précaire en s'appropriant des interstices urbains aussi divers que des coins de parkings souterrains, des squats plus ou moins salubres, des espaces verts où sont posées des tentes ou encore des recoins à même la rue.

Jeff avait par exemple transformé une cage d'escalier de parking souterrain en véritable cocon aménagé : il y passait la balayette chaque jour, y regardait des films tous les soirs sur son téléphone portable, s'était aménagé un coin pour sécher ses vêtements, un autre pour stocker ses sacs, et un autre enfin pour planquer seringues, cuillères et ammoniac au-dessus d'une lampe qu'il avait d'ailleurs trafiquée pour qu'elle arrête de s'allumer au moindre mouvement dans les étages supérieurs.

En tout état de cause, force est de constater que les sans-abri ne vivent pas « hors-sol » et « hors-temps », ils s'approprient et détournent au contraire les fonctionnalités de l'espace urbain, pour les besoins de la survie, tout en redéployant des routines et des rythmes (quotidiens, hebdomadaires, mensuels, saisonniers) spécifiques qui sont aussi déterminés par les besoins de la survie. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à observer comment la manche se réalise à travers une organisation collective spatio-temporelle où chacun défend « son coin » et « ses heures », tout en se répartissant les lieux et les moments de la journée de manière informelle mais néanmoins routinisée.

Cette structuration informelle se joue également à travers l'interconnaissance et les relations qu'entretiennent les sans-abri et autres membres du monde de la rue : dans leur grande majorité, ils ne sont pas si isolés et esseulés qu'on l'imagine *a priori*, si l'on s'en tient uniquement à leur visibilité à la manche (qui est une activité qui se pratique généralement seul). De nombreuses interactions se jouent entre eux dans l'espace public et dans les services sociaux où ils se croisent. C'est tout un réseau d'interconnaissance qui existe en réalité (du moins à Nancy : la taille de la ville conditionne très certainement ce type de relations) ; avec l'émergence d'une mémoire collective, avec des modes de communication particuliers (qui vont des commérages aux confidences entre alliés) puis des réputations qui se jouent et des positions qui s'instaurent. Je peux rappeler les propos éloquentes de Chloé (c'est toujours un nom d'emprunt), 32 ans, qui me disait, alors que nous faisons la manche ensemble : « *Tu connais Plus belle la vie ? Bah ici c'est Plus belle la Zone, tout le monde se connaît !* » Par ailleurs, la mémoire collective est portée par les « anciens de la rue » et relate fréquemment des épisodes de festivités, de conflits ou d'entraide qui ont eu lieu par le passé, entre les gens de la rue, et elle tend ainsi à fédérer le monde de la rue sur un plan plus longitudinal et symbolique. Il faut bien comprendre que commérages et mémoire collective sont deux facteurs décisifs, deux indicateurs qui permettent d'affirmer qu'il existe bien un monde social de la rue : par conséquent, l'expérience du sans-abrisme doit être replacée dans son contexte écologique à la fois spatial et relationnel.

Mais dire qu'il y a des liens entre les gens de la rue ne nous dit rien sur la nature et la forme de ces liens. Pour être plus précis, on peut d'une part distinguer les groupes d'appartenance relativement stabilisés, les couples, les binômes, et les solitaires néanmoins reliés, et d'autre part, discerner les relations qui relèvent de la solidarité

et celle qui relèvent de la conflictualité. En effet, s'il existe effectivement des rapports d'entraide, notamment dans les groupes et les binômes constitués (qui font alliance en partageant leurs ressources, leur protection mutuelle et leurs compétences), il existe parallèlement des rapports d'animosité, de prédation et de violence des « plus forts » envers les « plus faibles ».

Le groupe de Noah témoignent de la solidarité qui peut exister entre les gens de la rue. Noah a 45 ans et traîne quotidiennement depuis plusieurs mois avec l'Indien (56 ans) et Dédé (50 ans) : ils survivent tous les trois en passant les journées ensemble et en dormant aux mêmes endroits, notamment dans des parkings souterrains. Leur organisation ressemble à une micro-société de l'Ancien Régime : de manière informelle, Noah joue les gros bras et s'occupe de la sécurité du groupe (il représente la Noblesse), cependant que l'Indien, calme et taciturne, garde les affaires et l'argent du groupe (il représente le Clergé), tandis que Dédé, l'histriote du groupe, s'occupe de faire la manche, de récolter du tabac et de faire les courses (dans mon analogie, il représente le Tiers-État). Il en allait de même pour Jeff et Rossi (tous deux âgés de 38 ans environ), qui ont dormi pendant plusieurs mois dans la même cage d'escalier dont j'ai déjà parlé. Ils ne s'entendaient pas toujours, mais Jeff offrait l'accès à « son coin » et sa protection à Rossi, tandis que celui-ci partageait avec Jeff sa cocaïne et ses ressources, issues des allocations et de la manche. Je pourrais continuer indéfiniment de lister des exemples « d'alliances de circonstance » de ce genre (une expression parlante qu'on doit à Corinne Lanzarini).

Mais il existe aussi des exemples de conflictualité, où la position des uns et des autres dans le monde de la rue est en jeu. Bagarres au sujet d'une femme convoitée, embrouilles à propos d'une dette non-honorée, racket ou vol d'un sans-abri vulnérable, sont autant d'exemples observés qui rappellent que la survie se joue autant sur le plan symbolique de l'honneur que sur le plan matériel de la prédation des biens. Certains couples de sans-abri se consolident d'ailleurs au carrefour de ressorts affectifs, de protection de la femme, de partage des ressources et de prédation sexuelle, sans compter sur les enjeux de réputation contenus dans le fait « d'avoir un copine ». A ce sujet, on peut tirer profit d'une certaine lecture de la série *Walking Dead* où est bien montré comment la situation de survie extrême entraîne une déréliction morale forcée, faisant conjointement émerger des rapports d'entraide très intenses et des rapports de prédation particulièrement cruels.

On le pressent donc, la situation de survie produit des dynamiques de socialisation – entendons, d'intégration « dans » et d'exclusion « du » monde de la rue – qu'on peut dire à la fois centrifuges et centripètes. C'est-à-dire qu'en fonction de leurs ressources, de leur ancienneté, de leurs compétences, de la manière dont ils se perçoivent et perçoivent les autres (et de bien d'autres facteurs encore) – via leurs interactions avec d'autres gens de la rue – les sans-abri sont amenés à s'intégrer dans le réseau d'interconnaissance et à incorporer les logiques d'action de la survie ou bien, au contraire, à être rejetés des groupes d'appartenance et des formes de solidarité internes pour, *in fine*, être mis en marge du monde de la rue. Dit autrement, à travers les rapports sociaux qui se développent durant l'expérience de la galère, certains sans-abri sont amenés à s'enraciner dans la rue, à y jouer un rôle valorisant pour eux, à développer des « compétences de survie », tandis que d'autres sont poussés vers la sortie du monde de la rue (soit par réinsertion, soit par l'isolement et la marginalisation extrême). C'est notamment ce que disent les personnes chevronnées dans la survie, lorsqu'elles expriment qu'elles auraient besoin de changer d'environnement (spatial, relationnel, moral...) pour « changer de vie » ou « repartir à zéro ». Je peux ici prendre l'exemple d'un gars d'une quarantaine d'années, qui venait de rejoindre Nancy après avoir vécu à la rue dans une ville périphérique pendant quelques mois. Il disait : « *J'y suis allé à Nancy, je me fais suis défoncer ! Tu sais, je fais pas partie des gens du cru ! Alors je suis revenu ici* » [dans la ville en question]. Si on suit son expression, il faut donc comprendre qu'il y a bien « des gens du cru », c'est-à-dire des gens intégrés dans le monde de la rue à Nancy, et qu'il faut faire sa place ou s'en extraire, en fonction des rapports qu'on éprouve avec eux.

Cela dit, au regard de la fluctuation des relations (au gré des circonstances) et de l'absence de sentiment de groupe globalement partagé, il ne faudrait pas aller jusqu'à parler de « communauté » des gens de la rue : ils ont plutôt tendance à s'opposer les uns aux autres dans une logique de distinction sociale et identitaire qui vise à « sauver la face », c'est-à-dire, à se définir positivement vis-à-vis d'un autre considéré comme « pire que soit ». Il n'y a pas de « nous » global qui s'exprime : seulement des « petits nous » partiels, de groupes ou de binômes constitués, et parfois bien fragiles ; tout cela faisant échos à la diversité des publics.

C'est que, au-delà de la structuration spatio-temporelle, interactionnelle et relationnelle, l'organisation du monde de la rue relève également d'une dimension plus morale où des règles et des normes se stabilisent, et où des réputations se font et se défont, forgeant la position des uns et des autres au sein de ce microcosme. Finalement, le monde de la rue n'est pas une jungle où règnerait uniquement la loi du plus fort : il y a des choses qui se font et d'autres qui ne se font pas, des « grands » et des « petits », des valeurs plus ou moins respectées (comme celle de la débrouille, de l'honneur, de virilité, de la discrétion à propos des « bons plans » des autres, ou encore de la solidarité entre « galériens », etc.), ce qui n'exclut pas les conflits, justement quand ces règles morales ont été transgressées. D'ailleurs, la violence doit pouvoir être justifiée pour ne pas être la source de représailles, comme me le soufflait un jour Joey, l'un des leaders du monde de la rue, quand il m'expliquait : *« J'en ai calmé des mecs ! Des claques dans la gueule oui ! Mais jamais gratuitement, jamais pour rien ! Il faut qu'ils le méritent, sinon ça se fait pas, on me tomberait dessus ! »*

Je voudrais m'arrêter un instant sur un exemple pour illustrer la manière dont l'approche ethnographique permet de produire des données à partir des relations qu'on entretient avec les « informateurs ». Ici, ce sont les rapports de domination, l'importance des réputations, des règles morales et de la hiérarchisation interne du monde de la rue, que le cas que je vais aborder met en évidence. C'est celui de Titi (je me permets d'employer son vrai surnom dans la mesure où il est décédé depuis, et c'est aussi une manière de lui rendre hommage aujourd'hui). Titi, c'était un homme corpulent de 45 ans, qui possédait deux chiennes virulentes, imposantes, noires, et qui est resté 8 ans à la rue à Nancy, avant de décéder dans un CHRS, début 2021, suite à d'importantes consommations d'alcool et de drogue : en 2017-2018, quand je l'ai fréquenté, cela faisait 4 ans qu'il y était. Dans la rue, « *tout le monde connaît Titi* » selon l'expression de nombre de mes informateurs. Il occupe en réalité une position dominante dans ce microcosme et c'est à travers plusieurs moments et interactions que j'ai pu saisir cela, en repartant à la fois d'observations concrètes et du point de vue des gens de la rue. Déjà, s'imprégner des commérages et ragots qui circulent sur les uns et les autres nous met sur la piste des « personnages » du monde de la rue, de l'interconnaissance qui y règne et des règles indigènes de classements des « grands » et des « petits » de la Zone : des commérages qui servent soit à dénigrer quelqu'un (parce qu'il s'occupe soi-disant « mal » de son chien ; parce qu'il « taxe » les autres sans participer de la solidarité et du partage qui ont cours dans le monde de la rue ; parce qu'il ment ou invente des histoires ; ou encore parce qu'il ne « se respecte pas », en étant sale et délabré) ; soit à encenser quelqu'un (pour sa droiture morale, ses capacités de débrouille, l'entraide dont il fait bénéficier les autres, ou la force physique avec laquelle il peut régler des conflits).

Ainsi de Titi, qui tenait un petit business de cannabis et qui avait parfois des liasses de billets sur lui, qui savait gérer ses deux chiennes (décrites comme « *les reines de la rue* » par plusieurs personnes), qui savait dégouter des squats où il invitait ses semblables, et était considéré comme « *un gars réglo* » (il payait ses dettes et savait être discret à propos de la situation des autres, une règle importante dans la rue !). Il endossait aussi le rôle d'arbitre dans certains conflits, comme ce jour où deux hommes se battaient pour une même femme, et que Mickaël, le conjoint officiel, s'en remettait au jugement de Titi pour régler l'affaire : il disait, au sein du petit groupe avec qui nous étions devant un supermarché, entourés de canettes de bières, de chiens et de passants

à alpaguer pour demander la pièce, il disait donc : « *On va aller voir Titi ! On verra qui c'est qui a raison !* » Pour Mickaël et pour les autres qui acquiescèrent, Titi était donc considéré comme l'arbitre, celui dont la parole tranche et qui décide qui a raison et qui a tort. Ce rôle indigène ne pouvait émerger qu'en situation et n'était accessible au chercheur qu'à partir d'un engagement dans les rapports sociaux du monde de la rue.

Un autre événement récurrent met en évidence « la grandeur » de Titi. Lors des « Repas du soir », une cantine ouverte aux sans-abri durant la période hivernale, Titi avait pris l'habitude de se lever de sa chaise alors qu'une cinquantaine de personnes mangeaient là tous les soirs : il tapait symboliquement sur un verre comme pour porter un toast, l'assemblée se calmait un instant, avant qu'il ne demande aux uns et aux autres de lui apporter leurs restes pour nourrir ses chiennes : « *Hey les gars, si vous mangez pas tout vous me ramener vos assiettes hein ! Ça fera plaisir aux chiennes !* » Plusieurs personnes n'attendaient même plus qu'il interpelle la salle et lui ramenaient directement leurs restes, tandis que d'autres s'exécutaient à l'annonce de Titi. Cette scène de déférence était évidemment révélatrice de la position centrale qu'occupait Titi dans le monde de la rue et des rapports de domination qui s'y jouent. Là encore, on ne peut en comprendre le sens qu'en étant immergé dans les relations qui travaillent le microcosme de la rue et qui le structurent socialement.

En bref, Titi était « quelqu'un » dans la rue : on peut dire, en jouant sur les mots, qu'il « sur-vivait » (avec un tiret), pour signifier qu'il vivait symboliquement au-dessus de ce qu'il pouvait espérer dans le monde des gens insérés : la réinsertion dans le monde normalisé lui aurait très certainement fait perdre cette position de domination qui n'a cours que dans la rue : compte tenu de sa position dans le monde de la rue, on peut se demander s'il avait intérêt à entreprendre un parcours de réinsertion, et cela explique en partie son rapport distancié aux services sociaux : il se rendait régulièrement à l'accueil de jour ou au Repas du soir, mais n'engageait ni démarche ni rendez-vous pour faire évoluer sa situation, ou bien il mettait ces démarches en échecs ; il était ainsi défini comme « un profiteur » par les travailleurs sociaux, un de ces usagers qui « instrumentalisent » l'aide d'urgence qui leur est proposée : il les mettait en échec dans leur volonté d'accompagner son éventuelle réinsertion.

Je vais conclure mon propos en évoquant les enjeux identitaires qui déterminent la « carrière de survie » de mes informateurs

Après ce détour par les dimensions spatio-temporelle, relationnelle et morale qui structurent le monde de la rue et l'expérience de la survie, on comprend mieux pourquoi la réinsertion peut s'avérer délicate, si ce n'est peu enviable, pour les sans-abri les plus marginalisés, les plus ancrés dans la survie. En effet, pour eux, le parcours de réinsertion se présente le plus souvent comme un « parcours du combattant » à l'issue incertaine et dont il est difficile de percevoir les bienfaits. En revanche, parallèlement, il est sûr (et déjà expérimenté par eux), que la réinsertion par l'assistance institutionnelle suppose d'abord de perdre des repères (spatiaux, temporels, relationnels, moraux) et d'adopter de nouvelles logiques d'action (plus conformes aux attentes institutionnelles et normatives) qui entrent en contradiction avec les valeurs et la position obtenue dans le monde de la rue (par exemple, Titi ne pourrait pas régler ses comptes de la même manière dans la rue et dans un foyer). Si bien que, de leur point de vue, la réinsertion a d'abord un coût identitaire et symbolique qu'ils ne sont pas tous prêts à payer, tout en sachant très bien qu'ils sont en mesure de se débrouiller dans la survie.

C'est justement que des enjeux identitaires deviennent déterminants dans leur parcours, quand il s'agit de la dernière dimension de l'existence sur laquelle ils ont encore un pouvoir d'agir. D'ailleurs, si j'ai présenté tout à l'heure une sorte de « typologie » des « profils sociologiques » qu'on retrouve dans la rue, cette entreprise s'avère périlleuse puisqu'elle se heurte à la réalité des parcours fluctuants et évolutif des gens de la rue (au regard des dynamiques de socialisation) : c'est-à-dire qu'avec le temps, et en fonction de la manière dont il

« négocie » (avec les autres et avec eux-mêmes) leur condition de sans-abri, ils vont évoluer d'un type à l'autre de ces « profils ». Et il me semble que c'est précisément à la charnière de ces évolutions identitaires que l'action sociale peut avoir le plus d'intérêt, au moment où se jouent les « frottements interactionnels » et les assignations identitaires (dans les services sociaux mais aussi dans le monde de la rue, auprès des pairs) : quand les « jeunes en errance » sont en passe de devenir de véritables zonards reconnus / quand les anciens routards-zonards commencent à se clochardiser sous le poids du vieillissement / quand une personne sort de prison et va s'enraciner (ou non) dans le monde de la rue / ou quand, heureusement, certaines « carrières de survie » évoluent vers une phase de stabilisation, prélude nécessaire à toute éventuelle sortie de la rue, quand la marginalité a été préalablement incorporée. D'où la difficulté et l'importance de votre travail, et notamment de la veille sociale que vous assurez afin d'être présents quand la demande émerge, à ces moments charnières où se jouent les conversions identitaires. A ce titre, je voudrais simplement conclure en vous encourageant à continuer, malgré la perte de sens qu'on peut ressentir dans le contexte actuel de néo-libéralisation du travail social... mais la société et les gens de la rue ont besoin de vous, plus que jamais !

Bibliographie

Damon, Julien. *La question SDF*. PUF, Paris, 2002. Et « Pourquoi les sans-domicile-fixe refusent-ils d'être pris en charge ? », *Observatoire des inégalités*, 2009. <http://www.inegalites.fr/spip.php?article987>

Declerck, Partick. *Les naufragés*. Plon, Paris, 2001.

Gardella, Edouard et Cefai Daniel. *L'urgence sociale en action*. Ethnologie du Samusocial de Paris. La Découverte, Paris, 2011. Et Gardella, Edouard. « Temporalités des services d'aide et des sans-abri dans la relation sociale. Une étude du fractionnement social ». *Sociologie*, n° 3, vol. 7, 2016. p. 243-260.

Lanzarini, Corinne. *Survivre dans le monde sous-prolétaire*. PUF, Paris, 2000.

Pichon, Pascale. *Vivre dans la rue. Sociologie des SDF*. Presses universitaires de Saint Etienne, 2010. Et « La manche, une activité routinière », *Annales de la recherche urbaine*, n° 57-58, décembre 1992-mars 1993, p. 146-157.

Pimor, Tristana. *Zonards. Une famille de rue*. PUF, Paris, 2014.

Scott, James. *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*. Editions Amsterdam, Paris, 2009. Et *L'œil de l'Etat. Moderniser, uniformiser, détruire*. La Découverte, Paris, 2021.

LA PREVENTION EN ACTION : REDUIRE L'ITINERANCE CHEZ LES JEUNES. ETAT DES LIEUX AU CANADA ET AU QUEBEC

Cécile Arbaud. Directrice générale de l'association *Dans la rue*

Le [diaporama](#) qui a servi de trame à cette conférence est accessible [en ligne](#).

PHOTO ET ERRANCE

Amandine Turri-Hoelken. Doctorante en sociologie

Amandine Turri Hoelken était doctorante en sociologie quand elle a présenté son travail. Sa soutenance était prévue pour le 15 mars. Mais elle n'est pas que sociologue, versant anthropologie sociale et culturelle. Elle est également photographe, diplômée de l'Ecole supérieure d'art et de design de Nancy. Son travail porte sur la photographie documentaire et dialogique : comment utiliser la photo et plus largement l'image, fixe ou animée, dans une recherche référée à l'anthropologie ? Quelles interactions entre l'œil, l'image montrée, l'oreille, les personnes, leurs paroles ?

Sa conférence s'est appuyée sur des photos, des montages, des brèves vidéos, et était construite en référence à une installation photo vidéo et sonore visible en permanence dans une salle proche. Autant dire que la transcription de son propos serait de peu d'intérêt.

On peut se reporter à son site internet : <https://amandineturrihoelken.fr/>

La version numérique de cette thèse sera mise en ligne après la soutenance sur le site « jeunes en errance ».

LES ATELIERS

La pair-aidance

Compte-rendu rédigé par Frédérique Stévenin

Animé par l'équipe de la Maraude-Jeunes de Lyon

Contact : j.leblanc@alynea.org.

A partir d'un constat, établi par le Samu social de la région Rhône-Alpes, qui fait état d'une présence importante, dans les rues de Lyon, d'un public de jeunes consommateurs, se crée une équipe interdisciplinaire d'intervention intégrant des travailleurs pairs.

L'association Alinéa porte ce dispositif. L'équipe ne dispose pas de locaux mais s'appuie sur les accueils de jour. Les concepts fondateurs du projet s'originent dans les notions de réduction des risques et de rétablissement.

Les publics rencontrés sont de jeunes consommateurs (de plus en plus de migrants) ne fréquentant pas les CAARUD. Plus de 40% de ces jeunes ont connus un parcours ASE.

Le travail se fait en multi référence.

Concernant les travailleurs pairs

La question de leur parcours de vie se pose lors du recrutement puisqu'ils/elles sont recrutés sur leur savoir expérientiel, ce qu'ils en ont fait, le recul qu'ils peuvent avoir sur ce parcours.

Différences entre *pair-aidant* : pas nécessairement salarié ; *bénévole* : pas nécessairement usager ou ex-usager, mais plutôt citoyen engagé, **et** *travailleur-pair* : dispose d'un contrat de travail au même titre que les autres professionnels de l'équipe.

La reconnaissance du travailleur-pair passe par le salaire qui ne doit pas être inférieur à ceux des travailleurs sociaux diplômés (se pose la question de la grille de salaire et des conventions collectives).

L'équipe doit être prête à accompagner les travailleurs-pairs. Si certaines situations viennent faire écho au vécu de ces derniers, la plupart du temps les équipes parlent d'enrichissement mutuel dans le fait d'aborder conjointement les situations. Il semble important d'intégrer plusieurs travailleurs-pairs dans une équipe (pas seulement un, qui pourrait se sentir en décalage)

Les expériences sont différentes selon que les travailleurs-pairs ont été imposés dans une équipe, ou intégrés.
« *Le travailleur-pair n'est pas un TS moins payé et plus fragile* »

La vigilance du responsable d'équipe doit se porter de la même manière sur tous les membres qui la composent, sans faire de différence entre les TP et les TS.

Le travailleur-pair repère plus spontanément les ressources d'une personne alors que le TS va voir en premier les fragilités.

Pour les personnes à la rue, rencontrer un TP peut représenter une source d'espoir (un alter ego qui s'en serait sorti).

A noter que dans les dispositifs Un Chez Soi d'Abord-Jeunes, les institutions font la différence entre les TP et les TS avec une sorte de défiance envers les capacités des premiers. L'utilisation du WRAP avec les TP a été transférée pour les équipes.

Autre différence, dans les contrats de travail, est-ce qu'on peut reprendre l'ancienneté du parcours comme on reprend l'ancienneté dans la fonction d'un TS ?

Autre différence notable : l'apparence, le TP se distingue par un look plus ou moins marqué dans lequel le jeune à la rue peut se reconnaître, idem pour le vocabulaire. Chacun peut enrichir la connaissance de l'autre dans ce domaine.

Point sur la notion de confidentialité. Tous les intervenants sont tenus à respecter la confidentialité des informations, ce que l'on appelle souvent le respect du secret.

Comment se prémunir d'être envahi par des personnes que l'on connaît dans d'autres circonstances que dans le travail ? Comment ne pas répondre à une demande d'aide lors d'une rencontre fortuite, alors qu'on est en dehors de l'institution et de son temps de travail ? Question des téléphones professionnels pas toujours pertinente, quand on se connaît et qu'on a déjà échangé son numéro perso.

Comment les TP participent-ils aux temps institutionnels tels que les analyses de pratiques ou la supervision ? Il est nécessaire qu'ils y soient intégrés.

Il existe à Grenoble une plateforme qui regroupe les travailleurs de la région Rhône Alpes une fois par trimestre. Elle est portée par le *Groupement des possibles* qui est lui-même porté par plusieurs associations.

La question de rencontres nationales des travailleurs pairs s'est posée dans cette instance. Le réseau pourrait être à l'initiative de propositions dans ce sens.

Aller vers et non-recours

Compte-rendu par Frédérique Stévenin

Animé par l'équipe du Samusocial de Lyon.

Contact : e.fantova@alynea.org, d.croizet@alynea.org, d.kamburova@alynea.org

L'équipe mobile du Samu social intervient à Lyon d'une manière originale sur des maraudes exploratoires, destinées à repérer les personnes qui ne demandent plus rien, et institutionnelles avec l'EMPP par exemple. Il s'agit pour l'équipe de raccrocher au soin, au droit commun, ceux qui en sont le plus éloigné. L'équipe ne fait pas propositions sociales mais met en lien avec les structures qui en proposent. De même pour les prestations matérielles, elles sont rares, se font « à l'appel » sans tenir compte de gestion de stocks. L'équipe travaille avec les personnes exclues des institutions car elle n'est pas à l'initiative de cette exclusion (contrairement à d'autres

maraudes qui font également de l'accueil de jour). L'équipe n'a pas de contraintes liées à une obligation de résultats, peut quitter une situation si elle devient tendue.

L'équipe en maraude avec un accueil de jour a remarqué que chaque équipe connaissait une partie des personnes à la rue distinctement. Elle va vers les personnes qui ne fréquentent ni les accueils de jour, ni même les lieux de distribution.

Certaines difficultés se présentent lorsqu'il s'agit de rencontrer un groupe quand on n'a pas été coopté par un membre de ce groupe. En présence de mineurs, deux situations : soit l'autorité parentale appartient au département, et le signalement est fait, avec accord du jeune (qui peut ensuite partir), soit ce sont des MNA et le lien est fait avec la maraude jeunes.

Les constats du groupe : saturation des offres de logement et de domiciliation ne facilite pas la mise en lien avec les institutions qui n'ont plus rien à proposer (renforcement du non-recours).

Les parcours de ceux qui vont s'insérer sont beaucoup plus longs (ex des CHRS où les personnes sont bloquées par l'attente d'un logement, ou encore n'y sont pas éligibles faute de papiers). Quelle est la pertinence de proposer un accompagnement lourd à quelqu'un qui a juste besoin d'être logé ? Fermeture des places de stabilisation où les personnes pouvaient juste aller dormir sans obligation d'adhérer à l'accompagnement.

Nous notons avec les exemples donnés que les pratiques des EMPP ne sont pas portées par un projet commun, guidé par les principes de l'aller-vers pour rencontrer les personnes là où elles sont (là où elles en sont). Parfois, les équipes adoptent un fonctionnement rigide qui tend à exclure les personnes pour lesquelles elles ont été missionnées.

Autres chemins de l'insertion

Compte-rendu par Frédérique Stévenin

Animé par la Maison des Adolescents de Strasbourg, le centre de formation Prisme de Rennes, et l'équipe de la Croix-Rouge du Gard.

Contacts :

otschudy@maisondesados-strasbourg.eu, parcoursplus@prismerennes.fr, claire.senac1@croix-rouge.fr

A la MDA de Strasbourg, le dispositif *James* vient de l'initiative d'un collectif engagé dans une mouvance alternative, artistique, il y a trois ans. Financé pour trois ans, le programme est aujourd'hui porté par la MDA de Strasbourg. Il s'adresse à des jeunes très éloignés de l'insertion, n'ayant, pour la plupart, pas de projet.

Aucune obligation de résultats, de sorties positives.

Les jeunes sont accompagnés par des référents de parcours, psychologues à mi-temps qui suivent 15 jeunes (file active de 30 jeunes âgés de 16 à 29 ans).

Des intervenants extérieurs animent des ateliers. Et les jeunes font du bénévolat pour valider leurs projets.

C'est un accompagnement qui s'inspire largement de la psychothérapie institutionnelle. La première rencontre se fait hors les murs, soit dans un café, soit sur le lieu fréquenté par le jeune.

Les référents participent aux ateliers au même titre que les jeunes. L'horizontalité est recherchée.

Sur la question des orientations, le bouche-à-oreille, le réseau partenarial alimentent la file active. L'insertion se fait par ré affiliation à un groupe, d'ateliers, de pairs.

Un autre exemple est donné à Rennes avec le dispositif **Parcours Plus** (Prisme et Mission Locale) qui propose un accompagnement souple, sur la durée, à des jeunes très éloignés de l'insertion par le travail.

Une discussion s'engage autour du bénévolat (travail dissimulé ?). Il s'agit pour l'équipe d'un engagement citoyen qui est valorisé car il donne une place au jeune dans la société. La question de la reprise du rythme est également évoquée : savoir qu'on participe à une activité, de telle heure à telle heure, un certain jour de la semaine, permet, selon les témoins, de retrouver des repères temporeux-spatiaux, peu compatibles avec la vie à la rue.

La question de la séparation, de la sortie du dispositif est posée. Pour les référents, la séparation est difficile car ce travail de proximité, très horizontal, créé des rapports qui dépassent la sphère professionnelle. Les jeunes sont invités sur différents temps à venir donner des nouvelles, ce dont ils se saisissent, ou pas.

Hétérogénéité des parcours : de plus en plus de jeunes migrants fréquentent ce dispositif. Dans leur cas, c'est la question de l'absence de titre de séjour qui va se poser en priorité. Parler d'insertion par le travail dans leur cas n'est pas une option. Parcours scolaire possible, hébergements citoyens sont autant d'options qui vont favoriser l'insertion.

Au Canada, des conventions sont passées avec des familles qui hébergent des jeunes migrants pour 6 semaines. La plupart ne restent que quelques jours. En France, c'est également le cas. Depuis la crise migratoire, des projets émanant de collectifs citoyens type RESF, SINBA, Utopia 56 ont permis à de très jeunes migrants de trouver un refuge de plusieurs semaines. Ces collectifs reposent sur l'engagement des personnes et n'est pas conventionné.

L'accueil des mineurs

Compte-rendu par Olivier Costa

Animé par le SIAO de la Marne, projet de lieu-espace d'accueil pour des 16-20 ans ; et par le Point d'Accueil et d'Ecoute Jeune de Valence, accueil et hébergement d'urgence.

Contacts : paej@anef-vallee-du-rhone.org, e.gras@siao51.fr

Il a été question des mineurs en errance, et de la difficulté à trouver des dispositifs adaptés à cette problématique et à la minorité. En effet, quelle marge de manœuvre pour les travailleurs sociaux, entre la « libre adhésion », posture inhérente à la rencontre avec ces jeunes mineurs en déplacement continu, et le concept de dangerosité encourue avec en conséquence, là encore en lien avec la minorité, les diverses obligations de signalements/ informations préoccupantes...

Après une présentation du service du PAEJ Vallée du Rhône, qui tente de concilier ce paradoxe, du moins les stratégies s'opposant, que l'on soit de la Prévention ou de la Protection (de l'Enfance), nous avons débattu autour des limites des dispositifs, adultes et mineurs, et de cette fameuse « tranche » d'âge, 16 -25 ans, ou

minorité et majorité ne font pas sens sur le terrain et ne semblent être que des préoccupations des services sociaux, les jeunes quant à eux, se retrouvant régulièrement exclus d'un dispositif pour un autre (ou pour rien). Enfin, il nous semblait important que les intervenants-acteurs de cette errance sur l'ensemble du territoire national, que la fugue soit le fait d'un mineur ou d'un majeur, puissent être en lien afin de pouvoir proposer des haltes repérables par les jeunes, un réseau d'aide efficient et non jugeant (dans le sens sociétal, à savoir sans conséquences de signaler, évaluer, juger).

Partenariats de terrain

Animé par l'équipe Argos de Toulouse (Mission Locale et CCAS) et par la prévention spécialisée centre-ville de Clermont Ferrand.

Contacts : argos@toulouse-metropole.fr, centreville.preventionspecialisee@adse

Identités de genre. LGBTQI+

Compte-rendu par Léo Freslon

Animé par la Tribu de Tachenn, Lannion

Contact : latribudetachenn@gmail.com

Transmasc, transfem, non binaire. Un tas de mots que les équipes manient peu ou mal. Alors pendant cet atelier on a discuté du genre, et du non-genre, et de toutes les problématiques qu'on peut rencontrer quand on travaille en institution sans avoir été formé à accueillir ce public. Se posent alors les questions des toilettes, du *mégenrage*, des espaces mixtes. Le constat est clair : ce sujet ne peut plus être un sujet annexe. Après l'intervention de l'association québécoise "Dans la rue" qui nous dit qu'à Montréal 'un quart des jeunes à la rue sont des personnes *trans* on doit se poser la question ensemble de la formation des équipes, pour anticiper et ne pas se retrouver à se débrouiller dans l'urgence avec des problématiques qu'on ne maîtrise pas.

Pour finir avec un sourire, un projet présenté par la Tribu de Tachenn (Lannion) : un chapiteau, des *drag-kings* et des *drag-queens* qui performant avec des jeunes en errance à la technique, des jeunes des quartiers prioritaires et des vieux des EHPAD en stage avec les drag pour cultiver la différence et l'empouvoirement, tout ça à la campagne. Vivement l'été prochain

Les publics en accueil de jour

Compte-rendu par Aël Irvoas

Animé par les accueils de jour de Lannion et de Itinérances-Paris

Contacts : kerlann.lannion@amisep.fr, itinerances@aurora.asso.fr

Les participants étaient majoritairement des professionnels travaillant au sein d'accueils de jour ou de structures d'accueil et d'hébergement d'urgence.

L'atelier s'est déroulé en 3 temps :

1) Tour de table + présentation de 2 accueils de jour, l'un situé dans une grande ville (Nancy) et l'autre dans une petite ville en milieu semi-rural (Lannion).

2) Echange de pratiques sur les spécificités du public "jeunes" et de ses besoins au sein des AJ, selon le contexte.

L'AJ de Nancy accueille énormément de jeunes majeurs migrants, ne bénéficiant d'aucun accompagnement social (faute de titre de séjour) et/ou médical (accès difficile au système de soin, malgré de forts troubles de la santé physique et mentale).

L'AJ de Lannion accueille majoritairement des jeunes, en rupture familiale ou avec des liens familiaux fragiles, et/ou sortants de l'ASE, de la PJJ... Peu de jeunes majeurs migrants. Il fait face à des difficultés pour répondre aux besoins alimentaires des personnes accueillies, à la différence d'AJ de grande agglomération, qui ont la possibilité d'orienter vers des cantines associatives, solidaires, à titre gracieux, repas ou soupes pops, dépannage alimentaire...

Bien que l'accueil de ces deux publics "jeunes" diffère du fait de leurs spécificités, certaines difficultés rencontrées d'ordre institutionnel, se retrouvent :

- la difficulté d'accès aux soins : l'ouverture et le maintien des droits santé (surtout pour les jeunes migrants concernant l'AME...), l'accès à un rdv médecin généraliste, à une réelle prise en charge lors de passages aux urgences, à un réel suivi psychologique ou psychiatrique, à un réel accompagnement en centre d'addictologie...
- le manque d'accès au logement (accès presque impossible à un logement dans le parc privé pour ces publics, et de plus en plus difficile dans le parc public, manque de logement alternatif pour pallier le manque), qui a pour effet d'engorger les structures d'hébergement d'urgence ou temporaire (115, CHU, CHR, ALT, FJT...)

Sans une réelle prise en considération de leurs besoins liés à la santé et à l'accès aux droits sociaux, l'accompagnement de ces jeunes publics dans un projet de vie reste très difficile.

3) la sécurité du public et des professionnels au sein des AJ :

Le public fréquentant les AJ, quel qu'il soit, fait face à des situations de précarité de plus en plus inquiétantes touchant à tous les aspects de la vie : santé, logement, famille, travail, lien social... Ces situations ont tendances à s'installer et à se scléroser de plus en plus rapidement car elles ne laissent plus entrevoir d'issue aux personnes, vu la conjoncture actuelle. Les professionnels constatent que ces situations entraînent chez de plus en plus de ces jeunes, une santé mentale fragile, avec des comportements imprévisibles, de plus en plus agressifs et violents.

Les échanges entre professionnels, sur la sécurité sur les lieux d'accueil, ont été intenses ; chacun ayant des pratiques différentes d'intervention selon le contexte mais tous constatant de plus en plus de faits de violence, ou de "pétages de plomb" avec ou sans troubles psychiatriques identifiés.

Cet atelier qui devait être un groupe de travail de partage d'innovations, d'expérimentations, d'initiative citoyenne, au sein des AJ, s'est vite transformé en partage d'expériences entre les professionnels présents, sur les difficultés d'accompagnement des jeunes publics dans ce contexte d'insécurité, de manque de personnels et de moyens.

Le constat est clair : les professionnels peinent à répondre aux besoins de première nécessité (hébergement, alimentation et hygiène) et d'accès aux droits (orientation vaine et inopérante vers tous les établissements médicaux, les différentes structures d'accueil, les institutions et administrations sociales) et n'ont donc, au-delà des moyens financiers et matériels, pas suffisamment de moyens humains pour innover, proposer, trouver

l'énergie et le temps d'expérimenter avec le public jeune. Il existe pourtant des solutions alternatives répondant à leurs besoins spécifiques concernant le logement et l'emploi, comme par exemple des hébergements en habitat léger dans un contexte désinstitutionnalisé, ou des projets de mobilisation des jeunes, pour leur autonomie financière, par des modes d'accès au travail, alternatifs.

Ces thèmes ont été abordés à l'occasion d'autres ateliers mais lors de celui-ci, la souffrance ressentie par le public (jeune ou moins jeune...) accueilli en AJ et sur l'urgence, ainsi que par les professionnels présents à leurs côtés au quotidien, dû au manque de considération de la part des pouvoirs publics, a été le sujet principal des échanges.

TAPAJ

Compte-rendu par Annabelle Schwarz

Animé par les CAARUD de Nancy et d'Amiens, avec la participation de TAPAJ-France

Contacts : Annabelle Schwarz a.chwarz@tapaj.org, Emilie Coulin (Nancy) caarud.lechange@agu54.org, Amiens caarud.laparenthese@orange.fr

Lors de l'atelier, les porteurs des programmes TAPAJ d'Amiens, de Nancy et de Strasbourg ont pu présenter les raisons de leur choix de développer un tel dispositif ainsi que la mise en place opérationnelle de TAPAJ sur leur territoire.

TAPAJ (Travail Alternatif Payé A la Journée) est un programme innovant de revalorisation sociale pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans en situation de grande précarité, désocialisés et souffrant de problèmes d'addiction. Le travail "alternatif" qui leur est proposé ne nécessite aucun prérequis de qualification et est rémunéré immédiatement en fin de journée.

Mobilisant le levier travail pour initier un accompagnement socio-éducatif, une approche globale de prise en charge (santé/logement/justice/emploi) est proposée par des travailleurs sociaux. TAPAJ est un dispositif de réduction des risques porté par des structures spécialisées en addictologie (CSAPA-CAARUD), en partenariat avec une association intermédiaire (employeur des TAPAJeurs).

L'innovation de TAPAJ repose sur l'articulation de ces différentes catégories d'acteurs impliqués dans le fonctionnement du programme au niveau local, et notamment l'écosystème public/ privé dont l'engagement partenarial aux côtés de TAPAJ est motivé par leur responsabilité sociétale.

L'association TAPAJ France accompagne et développe le dispositif TAPAJ sur l'ensemble du territoire national. Le dispositif TAPAJ est une innovation médico-sociale appliquant les principes de la Réduction des risques, intégrée à la Stratégie Nationale de Prévention de Lutte Contre la Pauvreté depuis 2018 et faisant parti des mesures prioritaires du Pacte des solidarités (2023-2027). TAPAJ est soutenu par le Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion, le Ministère de la Santé et le Ministère de l'Intérieur.

TAPAJ est présent sur 70 territoires en France et dans les outre-mer. Et lors de l'atelier présenté le 7 décembre 2023 lors des journées "Jeunes en errance" à Nancy, les porteurs des programmes TAPAJ d'Amiens, de Nancy et de Strasbourg ont pu présenter les raisons de leur choix de développer un tel dispositif ainsi que la mise en place opérationnelle de TAPAJ sur leur territoire.

Toutes les informations sur le dispositif TAPAJ : <https://tapaj.org/>

Santé-Réduction des Risques

Animé par Prévention spécialisée Grenoble-centre et par le CAARUD de Strasbourg

Contacts : tapaj.strasbourg@tapaj.org, Grenoble Vanessa Schneider equipe.agglo.je@apase38.fr

Constat : des mineurs sont engagés régulièrement et fortement dans une consommation de produits forts. Cela va bien au-delà du travail possible en « Consultation Jeune Consommateur ». Mais les CAARUD sont pour les majeurs...

Prévention spécialisée : horaires décalés, projets collectifs

Compte-rendu par Marine Drouard (Le Mans) et Stéphane Duborjal (Toulouse)

Animé par l'équipe de prévention centre-ville de Toulouse et l'équipe de prévention centre-ville du Mans

Contacts : stephane.duborjal@toulouse-metropole.fr prevention72.centre-ville@inalta.fr

L'équipe du centre-ville du Mans a mis en avant les différents profils des jeunes en situation d'errance ou de précarité qu'elle accompagne. Ont été abordés les accompagnements de jeunes n'ayant pas bénéficié d'un Contrat Jeune Majeur malgré la loi Taquet 2022, et de ceux ayant connus un parcours migratoire. Il en ressort la nécessité d'un travail en partenariat avec les différents dispositifs du droit commun, qui, pour la plupart des jeunes sont méconnus. S'ajoutent à cela les difficultés à répondre aux problématiques de soins, avec de plus en plus de jeunes en situation d'errance ayant des troubles psychiques sans traitement ni suivi médical.

L'équipe du Mans a ensuite présenté les différentes activités collectives proposées aux jeunes de 16 à 25 ans. Ces activités qui varient selon les demandes des jeunes (sport, culture, cuisine, bénévolat festivals, activités manuelles) permettent de lutter contre l'isolement et de favoriser le lien social.

On constate que le public de prévention spécialisée qui se rajeunit et se féminise de plus en plus avec un accroissement du nombre de personnes en souffrance psychologique ou atteintes de pathologies mentales. Une hausse de la consommation de psychotrope sur les centres-villes, notamment de médicaments détournés de leur usage et de protoxyde d'azote. Une précarité en augmentation avec un recours aux économies parallèles de la part de mineur(e)s : trafics, échanges economico-sexuelle, proxénétisme.

La question de l'hébergement d'urgence est un point crucial dans la prise en charge des mineurs en rupture. Leur mise à l'abri reste problématique et est traitée différemment selon les départements, comme beaucoup de choses liées à la protection de l'enfance. Lorsqu'il est possible, comme au Mans ou à Valence dans le cadre du Point Ecoute Jeunes, cet hébergement temporaire permet au jeune de se poser, de se reposer et de faire le point sur sa situation. D'être à l'abri et en sécurité sans avoir besoin de recourir à des conduites à risques pour y parvenir. Véritable sas pour se rapprocher du droit commun il demeure un impensé de l'accompagnement des jeunes dont la prise en charge n'est pas effective.

En lien étroit avec le point précédent, au vu du nombre croissant de jeunes en rupture de prise en charge, la question des accueils de jour pour mineur(e)s est centrale pour la prév aujourd'hui. Certains services on franchit le pas comme au centre-ville du Mans, d'autres y réfléchissent très sérieusement comme à Toulouse. Lieu ressource ou les jeunes viennent pour satisfaire des besoins primaires et où ils trouvent une proposition de relation éducative. Lieu de réconciliation avec la figure de l'éducateur et plus largement avec celle de l'adulte, l'accueil de jour est aussi un sas, un espace-temps pour se (re)construire. C'est aussi un endroit où les jeunes peuvent échanger avec leurs pairs.

Le travail en horaires décalés en prévention spécialisée reste marginal, mais il a son utilité surtout pour les équipes qui interviennent en centre-ville. Au Mans le service est ouvert jusqu'à 20h ou 21h une fois par semaine. A Toulouse l'amplitude et la fréquence sont plus grandes : deux jours en 13h30/22h et deux en 15h30/00h00, pour une seule journée en horaires de bureau. Ce travail en début soirée ou la nuit est propice pour aller au-devant des jeunes en errance qui sont plus identifiables à ces heures-là. Il permet de faire du travail de rue notamment dans et autour de la gare, lieu stratégique pour ces jeunes hypermobiles.

Les actions collectives demeurent un support éducatif primordial en prévention. Parmi celles-ci les chantiers éducatifs ont l'avantage de pouvoir répondre à la précarité croissante des jeunes. Si à Clermont et au Mans les éducateurs s'appuient sur des Associations Intermédiaires pour le côté administratif, à Toulouse ils ont fait le choix d'opter pour le principe de la bourse éducative qui a le mérite de ne pas exclure les jeunes éloignés du

droit commun, mineurs étrangers non accompagnés, jeunes à rue, bref, ceux qui non plus de papiers d'identité et ceux qui voudraient bien en avoir.

Logement-Hébergement

Animé par Un Chez Soi d'Abord Lille, et Village d'insertion AARS Nancy

Contacts : lille.ucsdj@gmail.com, tsboutique@asso-ars.org

Le [site de la DIHAL \(Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement\)](#) présente le dispositif « Un chez-soi d'abord », et les expérimentations « Personnes en situation de grande marginalité ».

Voir dans ce cadre la [« Fiche de capitalisation »](#) où est présenté le développement du projet « Village d'insertion » par l'AARS à Nancy.

Typologies-Désignations

Animé par François Chobeaux

Contact : francois.chobeaux@cemea.asso.fr

Comment parler des jeunes avec qui on travaille ? Comment les qualifier ? Jeunes en errance, Jeunes de la rue, itinérants (Québec), Jeunes « en situation de » errance-itinérance-rue (Québec). Et aussi, l'errance c'est quoi : une situation, une dynamique ?

Tout ceci avec la question, le souci de l'essentialisation : « réduire un individu ou une population à une seule de ses dimensions, sans ou malgré l'individu lui-même ». Quand on a dit errance-rue-itinérance on a tout dit ? Commençons par l'histoire et la surface de « *Jeunes en errance* », terme proposé en 1991 pour qualifier les *zonards* rencontrés en festivals. C'était une population à peu près homogène, du moins en apparence. Puis l'errance a été « *immobile* » avec les jeunes des cités, « *psychique* » avec les SDF hors soutien psychiatrique, « *active* » avec les mêmes *zonards*, *forcée*, *internationale*, *nocturne*... Chacun ajoutant son qualificatif pour préciser de qui ou de quoi il parle. Chacun ne s'embarrassant pas plus, ou pas beaucoup, pour chercher à sortir de ce système descriptif.

On peut trouver des caractères communs, plus ou moins prononcés à toutes ces errances-itinérances-rue :

- Instabilité territoriale, a-territorialité
- Incertitude de l'avenir proche
- Absence-abandon-illusion de projets
- Vide psychique
- Addiction anesthésique
- Isolement institutionnel

Et pour éviter d'essentialiser, on peut aussi considérer chaque aspect de la façon de vivre de la personne concernée : la façon dont elle se comporte avec sa santé, ses façons d'habiter, ses relations sociales, son rapport aux institutions, la façon dont elle parle de l'avenir et pondérer cela selon le moment, la saison, l'état des inter-relations dans le groupe... Ce qui peut également permettre d'identifier des points plus solides que d'autres sur lesquels s'appuyer pour travailler.

Retour au Québec avec la présentation de ce qui est appelé l'*itinérance-jeunesse* :

L'itinérance jeunesse désigne une situation de désaffiliation sociale et d'instabilité résidentielle que connaissent des jeunes âgés environ entre 12 et 30 ans. Vécue à l'heure d'une quête identitaire et d'une recherche d'indépendance, cette situation se caractérise souvent par l'expérimentation d'allers-retours entre le domicile et la rue ainsi que par diverses formes de prises de risque adoptées par les jeunes pour répondre à leurs besoins ou donner du sens à leur expérience.

Prenant forme dans un contexte de grande vulnérabilité des liens d'affiliation (sociale, familiale, scolaire) et parfois précipitée par l'application d'un cadre institutionnel (ex : fin de placement en protection de la jeunesse), l'itinérance des jeunes se manifeste la plupart du temps dans un ensemble de ruptures sociales qui s'influencent et dont l'enchaînement fragilise leur trajectoire. La stigmatisation subie par les jeunes en situation d'itinérance tend à alimenter la spirale de leur marginalisation et la dégradation prolongée de leurs conditions d'existence peut cristalliser certaines difficultés.

Ce processus, pouvant être abrupt ou progressif, de désaffiliation et de marginalisation s'explique en raison de différents facteurs reliés aux inégalités sociales et aux difficultés qui s'inscrivent dans les parcours de vie individuels. » (Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec, 2019. cf. <https://raiiq.org/>)

A propos de la notion québécoise de « *situation de rue* ». « *Être en situation de* » vient du travail de l'anthropologue canadien Patrick Fougeyrollas, et s'applique initialement aux personnes « en situation de handicap » : le handicap, le déficit, le désavantage sont certes là, mais c'est l'environnement matériel et humain qui crée la « situation de handicap » : par la commisération, par l'absence d'aménagements adaptés... La situation de handicap est ici une résultante, une société inclusive permettant d'échapper à cette mise en situation.

Transférée au monde de la rue, la notion de situation subie issue d'une mauvaise prise en compte sociétale et sociale pose deux questions. La première, c'est que l'on sait que la proposition de logement ne règle pas le problème. Être logé conduit parfois à des ruptures, des abandons, au mieux à des besoins d'accompagnements adaptés de longue durée. La seconde c'est qu'une fois de plus on essentialise les personnes en ne prenant pas en compte la diversité des dynamiques qui les conduisent à vivre dans la rue. Ceci parce que la personne, le sujet « en situation de rue » peut être à la fois, avec des déterminations relatives,

- Un sujet socio-politique, produit d'une société sauvage
- Un sujet social, produit de politiques sociales inadaptées
- Un sujet psychologique, construit sur des failles individuelles psycho-affectives
- Un sujet anthropologique, cherchant des épreuves de validation de soi, des fuites/quêtes identitaires, des protections collectives magiques.

Peut-être convient-il alors de se méfier de la bonne intention qui fait ici parler de « situation » avec son implicite de manque à compenser, donc de victimisation.

Il y a une toute autre façon d'aborder la question *Errance*, qui sort des tentatives de description de l'observable ce qui risque toujours de ramener à l'essentialisation. C'est de tenter d'articuler ce qui est du registre de l'individuel et ce qui ressort de l'environnemental. Dans cette logique, l'errance apparaît quand une personne particulière, faite de ses fragilités psychologiques et de ses expériences plus ou moins désastreuses, se trouve une fois de plus confrontée à ce qui lui paraît alors être une impossibilité matérielle, sociale, relationnelle. C'est une personne particulière, qui apprécie une situation particulière de façon particulière. Et même si cette situation-là touche aussi d'autres personnes, celles-ci n'y réagiront pas de façon homogène. Pour cette personne-là dans cette situation perçue là, il y a alors plusieurs possibilités inconscientes de réponses adaptatives, une fois évacuées les possibilités rationnelles devenues inenvisageables : la décompensation psychique, le recours massif aux produits psychoactifs, la fuite ailleurs qui sera suivie d'une autre et d'une autre...

Peut-être faut-il alors cesser de parler de jeunes en errance-itinérance, d'errants-itinérants, de population-s en errance-itinérance, au profit du terme plus neutre de *jeunes de la rue*, ou avec une grande prudence de *jeunes en situation de rue* ? Ce qui permettrait d'utiliser la notion d'errance pour apprécier une situation, une dynamique individuelle. « *Les jeunes de la rue, dont certains-beaucoup sont en errance* » ...

Une reprise de cette intervention, plus développée, va être publiée en 2024 dans la revue *Sociographe*

CONCLUSION

« Comment porter la parole des jeunes ? »

Expériences et propositions par l'association Le forum-Bruxelles contre les inégalités.

Compte-rendu par François Chobeaux

Contact : Lucie Augsbourger. augsbourger@le-forum.org

Comment s'organiser pour qu'une parole des jeunes, collective et construite, soit diffusable dans le but de faire connaître et d'agir sur les choix institutionnels et politiques ? Car l'objectif n'est pas de parler à leur place mais qu'ils aient une place dans l'expression des questions sociales à traiter.

Il y a de nombreux supports possibles : fanzine, affichage, clip vidéo, court-métrage-documentaire, podcast, production artistique...

La question de l'accès aux destinataires est à se poser, puisqu'on est dans de la stratégie de communication : réseaux sociaux, espaces et événements institutionnels...

La question du mode d'émergence et d'élaboration de cette parole collective est également à travailler pour garantir sa légitimité et sortir de la compilation des ressentis et de affirmations individuelles.

Une démarche mise en œuvre à Bruxelles : trois groupes sont constitués, jeunes, responsables d'institutions concernées, politiques. Chacun élabore peu à peu sa parole collective, avec l'aide d'accompagnateurs légitimes (éducatrice pour les jeunes, responsable de service pour les institutionnel, membre de cabinet pour les politiques). Une fois les trois positions élaborées, il y a rencontres et synergie. A la fin du processus, une proposition légitime, argumentée et consensuelle est validée par tous et portable vers où cela est utile...

Notons que les jeunes qui s'engagent dans cette aventure sont gratifiés-indemnisés (idem au Québec).